



Création de logo d'entreprise et droit d'auteur

Par Visiteur

Bonjour,

je souhaite solliciter vos conseils pour la creation d'un logo d'entreprise qui apparaitrait egalement sur des Tee-shirts vendus par cette entreprise.

Le logo, dont vous pourrez vous faire une bonne idee sur le lien suivant

http://www.lolosky.com/jeux/games/images/jeu_space_invader.png

est la reprise d'un personnage d'un jeu video datant de 1979, space invaders (publie aux etats unis).

Cette image est-elle libre de droits ? Puis-je l'utiliser de facon libre comme logo et sur des produits vendus ? Si non quelles seraient les contreparties ?

Cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

Le logo, dont vous pourrez vous faire une bonne idee sur le lien suivant

http://www.lolosky.com/jeux/games/images/jeu_space_invader.png

est la reprise d'un personnage d'un jeu video datant de 1979, space invaders (publie aux etats unis).

Cette image est-elle libre de droits ? Puis-je l'utiliser de facon libre comme logo et sur des produits vendus ? Si non quelles seraient les contreparties ?

Les droits d'auteurs qui protègent toutes les créations artistiques, de même que les jeux vidéos ainsi que tous les personnages présent dans le jeu notamment, sont protégés pendant 70 ans au minimum.

En conséquence, ce logo est très probablement protégé.

Si vous souhaitez faire de ce logo une utilisation commerciale, alors vous devez négocier une concession d'exploitation auprès de la marque titulaire des droits de space invader, ce qui ne sera absolument pas évident, malheureusement.

Très cordialement.